

“Ce referendum vraiment populaire ne contient-il pas une leçon de choses dont la Chambre pourrait utilement profiter?”

Le débat est actuellement engagé sur le rapport de la commission. Il promet d'être long et ardent. Mais on ne saurait douter du résultat. Le mot d'ordre des loges va être docilement suivi et l'on va détruire stupidement quelques-uns des meilleurs éléments de force que possède la France. (1)

Pendant que M. Combes s'escrime contre le Pape et les moines, M. Rouvier se débat contre le déficit. Ce déficit, nié par son prédécesseur avec une impudence merveilleuse, le ministre des finances actuel ne peut en dissimuler plus longtemps la navrante réalité. Malgré tous ses efforts et toute son habileté, — car il est habile, — M. Rouvier se voit enfin acculé à l'emprunt. Il lui faut 300 millions pour faire face aux moins-values des recettes, et aux excédents de dépenses. Après avoir cité un extrait de la déclaration de M. Rouvier, l'*Eclair* fait ces observations :

“C'est donc 286 millions d'obligations que M. Rouvier devra émettre, pour combler le déficit des exercices 1901 et 1902. Le règlement de ce dernier exercice n'étant pas encore effectué, et de nouvelles demandes de crédits supplémentaires étant certaines, le montant de l'emprunt atteindra aisément le chiffre annoncé de 300 millions.

“C'est de ces 300 millions que va s'augmenter la dette de la France. Si on y ajoute les 265 millions de l'emprunt autorisé par la loi de finances de 1902 pour équilibrer sur le papier le budget de l'an dernier, les 65 millions représentant les boni accordés aux porteurs de rente 3½, lors de la

---

(1) C'est fait. Après un long débat la chambre des députés a rejeté en bloc les demandes d'autorisation.